L'Anarcho-Syndicaliste n°5
avril 1973
Organe des groupes Fernand PELLOUTIER

A LA F.E.N.

Nous publions ci-dessous deux textes, dont le premier, de notre camarade HOCHARD, (militant au SNES en Vendée) reproduit le contenu d'un tract diffusé lors du meeting du 24 février à La Roche-sur-Yon.

Le second texte est la déclaration que nos camarades ont publié dans le bulletin départemental du S.N.I. en LOIRE-ATLANTIQUE, à l'occasion des élections au Bureau National de cette Organisation.

Ces deux textes insistent sur la nécessité de regrouper un courant à la F.E.N. sur les bases d'un syndicalisme authentique situant son action sur le terrain de la lutte des classes.

Les anarcho-syndicalistes en développant ce thème ne font que renouer avec la tradition des anarchistes militant dans les syndicats qui, n'ayant pas d'intérêts propres différents de ceux des autres travailleurs, ont vocation, comme les pionniers de la première C.G.T. , à être présents et si possible responsables à tous les niveaux, de l'organisation syndicale.

POUR UN SYNDICALISME AUTHENTIQUE...

Il y a, dans l'ensemble de l'Education Nationale, 60.000 non-titulaires dont 15.000 dans l'enseignement secondaire qu'on appelle les "maîtres auxiliaires".

Qu'est-ce-que les M.A.?

Ce sont en général des étudiants qu'on recrute pour leur confier sans aucune garantie d'emploi, un poste d'enseignant en fonction des besoins du moment. Ils sont moins bien payés que les titulaires, mais surtout sont révocables à tout moment. Nombre d'entre eux, en effet, se retrouvent sans emploi à la rentrée ou tout simplement révoqués en cours d'année.

Ils peuvent bien sûr passer le C.A.P.E.S. ou le C.A.P.E.T.pour être titulaires, mais leur travail d'enseignant à plein temps ne leur laisse pas la possibilité réelle de préparer ce concours dont chacun sait que les places qu'il offre sont attribuées au compte-goutte.

Cette situation scandaleuse est encore aggravée par le durcissement du gouvernement qui refuse notamment la reconduction du plan de titularisation et s'obstine à ne pas vouloir donner de garanties.

En fait, la généralisation de l'auxilariat n'est pas un phénomène spécifique de l'Education Nationale; des secteurs entiers de certains ministères recrutent presque exclusivement par voie contractuelle (par exemple les Affaires Etrangères).

Cette politique délibérée de la bourgeoisie, vise à priver toute une catégorie de personnels, des garanties du statut de la Fonction Publique (cette offensive contre le statut de la fonction publique a également des implications politiques doit nous reparlerons. Disons pour l'instant qu'elle s'insère parfaitement dans les visées de ceux qui prétendent opposer démocratie économique à démocratie politique).

C'est sous cet aspect et autour de ce mot d'ordre du "rattachement au statut de la Fonction Publique" et de la "défense du statut de la fonction publique" que peut être organisée une action unitaire , en coordination avec les modalités particulières adaptées aux aspects particuliers des diverses catégories concernées. Une action de cette nature , mise en oeuvre par les syndicats, permettrait de jeter d'ores et déjà l'alerte au sujet des projets gouvernementaux encore plus graves qui prétendent défonctionnariser des services publics tels que les P.et.T.

Il serait temps que les organisations ouvrières et notament les syndicats se préoccupent de ce problème qui n'a cessé de se dégrader depuis la Libération , et qu'ils n'ont même pas posé à GRENELLE en 68!

Sinon, il ne faudra pas s'étonner que cette situation favorise le développement d'entreprises anti-syndicales, telles que la constitution d'Associations de contractuels (opposant auxiliaires et titulaires) ou la collusion des gauchistes de l'Ecole Emancipée et du S.G.E.N.-.C.F.D.T. essayant d'organiser une grève anti-EEN, sous prétexte de défendre les M.A. dans l'Académie de NANTES.

Contre cette tentative, une Assemblée S.N.I., S.N.E.S., S.N.E.E.P.S du Lycée des Sables d'Olonne, à l'unanimité dans une motion du 19.1.73, adoptait le principe d'une action commune , pour la titularisation de tous les auxiliaires pouvant se traduire "par une grève académique de 48H. reconductible s'il y a-lieu et terminait ainsi: *"Il est bien certain, toutefois, qu'étant donné l'aspect national de ce problème, notre action doit tendre à devenir une action nationale menée unitairement par tous les syndicats de la F.E.N.".*

D'autres prises de position allant dans le même sens étaient adoptées tant sur le plan académique que sur le plan national.

Certains adhérents du SNES regroupés dans la tendance E.E., décidaient alors de s'associer à la grève du SGEN des 5 et 6 février manifestant ainsi leur plus profond mépris du syndicat et réalisant l'opération anti-FEN.

Dans le même temps, cette collusion SGEN-EE décidait la constitution d'un "Comité d'auxiliaires" qui écrivait récemment dans une convocation à une réunion: *Il serait bon de convoquer les M. A., les M.I-SE, les M. A. de l'enseignement privé, les agents auxiliaires, les instituteurs suppléants.*

L'anti-syndicalisme, l'alliance avec la SGEN-CFDT, la défense des enseignants privés ... à quand la messe pour la révolution?

Certes, et nous ne cesserons de le dire, l'immobilisme de la direction du SNES est pour une large part responsables de ces actions gauchistes... sans issue pour les M.A. qu'elles prétendent défendre.

Les perspectives électorales qui ont amené les dirigeants du SNES à soutenir le programme commun les font également retarder toute lutte réelle et d'ampleur, notamment sur un problème tel que l'auxilariat qui pose à lui seul la presque totalité des graves problèmes de l'enseignement: statut de la fonction publique, insuffisances budgétaires, effectifs des classes, formation et qualification des maîtres...

Nous disons, et nous ne cesserons de le dire, que la direction du SNES ne prend pas ses responsabilités, en ne tenant pas compte de la volonté manifeste de la base, de lutter vigoureusement pour l'arrêt du recrutement des M.A. des mesures de titularisation rapide et une authentique formation des maîtres.

Toutefois, et avant tout, il iious faut continuer à défendre nos organisations syndicales qui sont et resteront nos instruments de lutte contre le Gouvernements. C’est pourquoi, il nous faut condamner sans réserve toute action qui tendrait à les détruire ou à les affaiblir.

Ainsi, la désertion du terrain de la lutte des classes et le refus de se battre pour la défense de la laïcité, qui conduisent les gauchistes à s'allier aujourd'hui avec la réaction, doit elle être vue comme ce qu'elle est: un tremplin fait à cette dernière pour jeter la zizanie dans nos organisations dans le but de les détruire.

Face à l'immobilisme actuellement électoraliste des uns et à l'aventurisme des autres, il est temps de jeter là où c'est possible les bases d'un courant qui ne serait pas, bien sûr, une ènième tendance, mais qui regrouperait des militants décidés à:

- défendre les travailleurs par la pratique de la lutte des classes dans le respect inconditionnel de la démocratie ouvrière;
- défendre le syndicat en tant que moyen d'expression de la lutte des classes;
- lutter contre l'intégration du syndicat à l'état et contre toute tentative d'instaurer un régime fondé sur l'association entre le capital, et le travail;
- mettre en pratique les principes de l'internationalisme prolétarien, tant dans les Pays de l'Est que dans les Pays capitalistes;
- défendre l'école laïque en tant que conquête ouvrière;
- lutter contre tout enseignement "privé" confessionnel ou patronal;
- lutter pour la résorption de l'auxilariat et le reclassement dans l'Education Nationale de tous les M.A. en poste ou en chômage.

Tous les camarades intéressés par une telle perspective, peuvent s'adresser au journal.

Hervé HOCHARD

DECLARATION DES ANARCHO-SYNDICALISTES (BULLETIN DU S.N.I. DE LOIRE - ATLANTIQUE)

A l'occasion des élections au Bureau National , les Anarcho-Syndicalistes considèrent que les problèmes très concrets qui se posent aujourd'hui à l'école, aux enseignants, à l'ensemble des travailleurs et à leurs organisations, justifieraient le regroupement d'un large COURANT dépassant les actuelles tendances.

Largement ouvert aux syndiqués de conceptions philosophiques et politiques différentes, il peut se cristalliser sur un nombre limité de points fondamentaux , clairs et précis (au contraire des rassemblements confus de "sans tendance" auxquels appelaient les militants "Unité et Action":

- défense de l'école laïque et gratuite, sans laquelle les enfants des travailleurs sont voués à l'analphabétisme;
- critique cohérente de la "Rénovation Pédagogique", officielle, comme une opération visant à renforcer la sélection par un sous-enseignement adapté aux carences de l'éducation nationale et permettant le développement corollaire de l'enseignement privé;
- défense du statut de la fonction publique qui préserve le fonctionnaire enseignant de la tutelle directe du patronat et du clergé. C'est dans ce cadre que doit se situer la lutte contre la généralisation de l'auxilariat qui prive de plus en plus de nombreux camarades des garanties du statut de la Fonction Publique;
- défense des intérêts particuliers des enseignants , solidaires des intérêts des autres travailleurs, par le moyen de syndicats indépendants des partis et de l'Etat.

Par conséquent, refus du syndicat de participer de quelque manière que ce soit à la campagne en faveur d'un programme de gouvernement (qui de plus se présente comme un "contrat" de législature), fut-ce en déclarant:: nous ne pouvons pas ouvertement faire campagne pour ce programme, mais nous affirmons qu'il répond parfaitement à nos aspirations!

- défense des syndicats contre toutes tentatives ouvertes ou sournoises d'intégration à l'Etat ou à -l'entreprise, y compris sous couvert "d'autogestion";

- attachement aux principes de l'internationalisme prolétarien, au moment où les tentatives d'instauration du corporatisme se fait au nom d'impératifs “nationaux”.

Le large courant basant son action sur ces principes n'existent pas à la F.EN. les anarcho-syndicalistes voteront et appellent leurs mandants du département à voter pour la tendance E.E.-F.U.O. lors des élections au bureau national, car il nous apparaît que c'est le texte de cette tendance qui reflète le mieux nos propres préoccupations.

Cette décision ne saurait signifier de notre part un quelconque ralliement à l'E.E.-F.U.O. et nous réaffirmons notre volonté d’oeuvrer au regroupement du courant précédemment défini pour lequel nous sommes prêts à étudier toute proposition , à effectuer toute rencontre.

Les militants: **Bernard BOLZER *(secrétaire de sous-section)*, Serge MAHE *(conseiller syndical)*, Claude MENET *(membre C.D.J.)*, Claude ROUYER *(membre C.T.P.)*.**

LES CURES SONT-ILS TOUT NUS SANS LEUR SOUTANE?

L'Instruction est la transmission de connaissances objectives, parfois scientifiques. L'Education fait appel à des jugements de valeur; elle est le fruit d'une certaine éthique.

Aussi, ce qui différenciait jusqu'à présent l'Ecole Laïque et l'Ecole Confessionnelle, c'était la prédominance donnée par la première à l'Instruction, la seconde ne cachant pas son rôle d'Education, qui consiste avant tout , à former des hommes selon la doctrine chrétienne.

Il est bien évident que nous ne refusons pas à l'Ecole tout rôle d'Education! nous en serions bien incapables, puisqu'à partir du moment où l'on crée un rapport entre un enseignant et des enfants et entre les enfants entre eux, on éduque; la vie même de la classe implique une morale,... l'un ne fait pas du tambour tandis que l'autre écoute de la musique ....

Cependant, aujourd'hui, les proportions entre Instruction et Education tendent à se renverser. L'Ecole Laïque, sous prétexte d'ouverture sur la vie, veut faire oeuvre d'Education, les enseignants deviennent des Educateurs.

Voyons, ce que, pour nous, représente cette évolution.

Après "l'affaire Mercier", le Ministre de l'Education Nationale décide que des cours d'Information sexuelle seront donnés dans les établissements scolaires à partir de la prochaine rentrée.

La formation sexuelle! De l'extrême droite à l'extrême gauche, la querelle est ouverte. Parents d'élèves et Syndicats prennent position. Les syndicats enseignants (FEN, SGEN) réclament une "véritable éducation sexuelle" en logiciens avertis, les gauchistes ne seraient pas "contre" des travaux pratiques.

Ils ont raison!

Qui parle d'Education musicale , suppose l'utilisation d'un instrument de musique d'Education physique, la pratique d'exercices physiques, qui parlera d'Education sexuelle, devra en prévoir les applications! ...

Soyons sûrs cependant que l'Education sera donnée en fonction des besoins et de la morale de la classe dirigeante, aujourd'hui "la morale catholique".

Alors, Education, Information? A tout celà nous préférons une Instruction scientifique qui trouvera naturellement la place qu'elle aurait dû avoir depuis longtemps à côté de la description des organes génitaux... de la souris, de la fécondation... de l'oursin, et de l'hérédité dans les programmes qui ne seront plus asexués de Sciences naturelles!

Rien de plus simple et de plus normal; mais nous refusons de faire de la sexualité un problème à part, le bréviaire des nouveaux révolutionnaires!

D'aucuns trouveront tout cela bien insuffisant et nous reprocherons d'escamoter le problème, en enlevant à la sexualité "tout son plaisir". Qu'importe!

Nous refusons de nous laisser entraîner sur ce terrain où, curieusement, l'Education sexuelle rejoint l'Education religieuse!

“L'amour" et la "Grâce" sont des notions par trop ambiguës pour être enseignées par des laïques! Par contre, il ne serait pas mauvais d'exposer les données du néo-malthusianisme.

Entre Education et Instruction, il ne s'agit pas pour nous d'une simple querelle de mots, puisque certains réclament une "véritable éducation sexuelle." Nous disons tout net que ce n'est pas là le rôle de l'Ecole.

A vouloir "faire des hommes" on fait les hommes d'une Société, des hommes libres et égaux, dit-on, responsables, ajoute-t-on aujourd'hui. En réalité, plus que jamais on veut tuer l'INDIVIDU.

L'Education contre l'INDIVIDU. L'Homme contre l'INDIVIDU.

Aux droits de l'homme, nous voulons voir se substituer les droits de l'Individu; c'est là le sens de tout notre combat. C'est pourquoi nous pensons que non seulement sur le plan particulier de l'Education sexuelle, mais sur le plan général, le rôle de l'Ecole laïque n'est pas d'Eduquer mais d'Instruire, parce que justement elle n'est pas une Ecole Confessionnelle.

Lorsque, Anarcho-syndicalistes, nous défendons l'Ecole Laïque, c'est cette Ecole qui instruit que nous défendons contre ceux qui veulent en faire tout autre chose.

Nous savons que les intérêts de la Bourgeoisie sont fondamentalement opposés à ceux de la classe ouvrière, que la morale bourgeoise n'est que la projection de ses intérêts de classe, aussi la classe ouvrière doit-elle lutter contre cette évolution de l'Ecole, d'autant qu'elle coïncide avec une certaine "déconfessionnalisation" de toute une aile de l'Eglise, l'aile pensant "à gauche" et avec la politique d'entrisme des chrétiens "de gauche" qui, empruntant le langage des militants de la classe ouvrière essayent de dénaturer ce qui fait l'essence même du mouvement ouvrier: "la lutte des classes".

Politique d'entrisme qui les mène à transformer la chrétienne CFTC en "démocratique" puis "socialiste" et enfin "autogestionnaire" C.F.D.T., en même temps que, bien naturellement, elle les conduise au Parti Socialiste, à la Fédération Cornec, dans les Amicales Laïques, et dernièrement, au C.N.A.L.!

Cette politique a des conséquences sur la vie même des organisations ouvrières et sur celle des associations qu'elles ont pu créer, et les militants commencent à en voir les méfaits sur toute la classe ouvrière.

Dans le seul domaine de l'Ecole, nous devons bien mesurer le danger que les chrétiens, organisés en tant que tels, font peser sur l'Ecole Publique.

Ne nous leurrons pas, après la fin de la "pluralité de l'enseignement" et avant même si nous n'y prenons garde, l'Ecole Laïque deviendra, à la grande joie des chrétiens, de "gauche", du centre et de droite, une superbe et unique Ecole confessionnelle qui éduquera selon les préceptes de la morale catholique et romaine, revue et corrigée C.F.D.T.!

Décidément , NON, les curés ne sont pas tout nus sans leur soutane!

Bernard BOLZER

L'ACTION DES LYCÉENS...

Par dizaines de milliers, les jeunes des lycées et des C.E.T. élèvent depuis quelque temps avec détermination, et un sérieux remarquable, contre ce que l'on appelle "La Loi Debré".

Apparemment , nous ne sommes qu'aux prémices de cette lutte!

En fait de quoi s'agit-il?

Sans vouloir entrer dans le détail de cette loi, indiquons qu'avant celle-ci le sursis était un droit reconnu à tous les étudiants, à partir de 18 ans, pour une période de trois ans, puis, par tranches de deux ans. Ce sursis était reconduit automatiquement à ceux qui accédaient à l'enseignement supérieur avant 21 ans, et obtenaient un diplôme d'enseignement supérieur avant 25.

Depuis, les nouvelles dispositions: départ au service à 19 ans avec possibilité de "choisir" l'âge

d'incorporation entre 18 et 21 ans, suppression des sursis (cas particuliers pour Médecine, Dentaire, ... mais qui, eux sont pénalisés en effectuant 16 mois au lieu de 12), possibilité d'accomplir le Service dans la Protection Civile ou la Gendarmerie.

Quelles justifications le Gouvernement donne-t-il?

Tout d'abord, selon lui, l'existence du sursis était concevable à une époque où le nombre restreint d'étudiants diplômés, pouvait être aisément adapté aux besoins exprimés par les Armées, notamment en cadres de réserves!

D'autre part, selon le Législateur, il s'est agit de remédier à une inégalité sociale. Les ouvriers ne bénéficiaient pas de sursis.

Aujourd'hui, pour justifier la Loi, M. DEBRE n'hésite pas à expliquer que, *"pour favoriser la jeunesse étudiante, ça système pénalisait la jeunesse ouvrière".*

En réalité , quel est le but recherché?

D'abord, renforcer la sélection à l'Université. Chaqun s'accordera à reconnaître qu'une année passée à l'Armée, avant l'entrée dans l'enseignement supérieur ou dans le premier cycle de celui-ci (âge d'incorporation) équivaudra pour la plupart des enfants des travailleurs, à l'abandon des études supérieures

Depuis quelques années, le nombre de ceux-ci ayant réussi à légèrement croitre. 68 a effrayé: on a donc voulu limiter l'entrée dans les Facultés, la seule possibilité étant la sélection.

Aux yeux du Pouvoirla plus"naturelle" est la sélection de classe sociale. Un des moyens est la suppression du sursis. Celui-ci *"n'est plus un droit, mais me possibilité offerte en fonction des besoins de l'Etat".*

Celà va dans le même sens que la création du D.E.U.G. (diplôme d'études universitaires générales).

Qu'est-ce-que le D.E.U.G.?

C'est un nouveau diplôme qui sanctionne les deux premières années de Facultés, remplaçant le D.U.E.L. DU.E.S. etc... ou "nouveaux propédeutiques".... On n'a pas changé seulement le titre de l'examen , mais toute sa conception. Ainsi, un étudiant qui en Faculté de Sciences faisait M.P. recevait un enseignement de mathématiques et de physique. Aujourd'hui, il sera ajouté l'Informatique, la Biologie, les Langues Vivantes, plus un certain nombre d'options (droit, sciences économiques...).

On le voit clairement, la venue du D.E.U.G. détruit les diplômes spécialisés. De plus, il prévoit l'orientation des étudiants qui ne se fera obligatoirement dans la discipline choisie au départ.

A 21 ans, âge limite de départ à l'année,l'étudiant dans le meilleur des cas, sera nanti de ce D.E.U.G. polyvalent, espèce de "super-bac", qui un an plus tard le livrera sur le marché du travail sans qualification véritable.

Le D.E.U.G. est donc bien le deuxième volet de l'action concertée entre le Pouvoir et le Patronat pour sélectionner les enfants des travailleurs qui oseraient prétendre à un haut niveau de connaissance.

Dans ces conditions, en voit bien que la lutte pour le rétablissement des sursis et celle pour l'abrogation du D.E.U.G. sont intimenent liées.

La "Loi Debré" on vient de le voir, c'est le renforcement de la sélection, c'est aussi un palliatif pour remédier au chômage. 40% des demandes d'emploi non satisfaites sont formulées par des jeunes de moins de 21 ans.

La possibilité de choisir son âge de départ selon la Loi, c'est en clair, ne pas travailler... on s'engager avant 19 ans!

Et 300.000 jeunes utilisent chaque année cette "possibilité". Cette solution provisoire au chômage va de paire avec l'emploi des jeunes recrues dont *"certaines qualifications"* correspondent à des besoins précis au service national. D'autres seront appelés à servir dans *"la protection civile"* ou *"la gendarmerie"* laissant ainsi à celle-ci sa fonction première: *"la répression"* sélective, économique, ... La Loi Debré est également répressive! les tâches d'intérêt général confiées aux contingent , c'est par exemple, jouer le rôle de briseurs de grèves (transports de remplacement, collectage des ordures ménagères, etc...).

Les princes qui nous gouvernent savent bien, d'une part, que les jeunes de 18 ans sont plus *"malléables"* que ceux de 25 ou 27 ans, pour leur faire acquérir la conviction de la privauté des valeurs spirituelles , le culte de l'effort, le sens du devoir. Selon ses propres mots, le Gouvernement *"entend façonner le sens civique et moral des jeunes"*, car les jeunes qui n'ont connu aucune des guerres, ni l'occupation et même les épreuves de l'Indochine et de l'Algérie doivent, selon Debré, apprendre à se taire et à obéir aux ordres. Le rapport du Général Vanuxem est édifiant à ce sujet.

Face à la suppression des sursis, à l'instauration du D.E.U.G., nous pensons que la classe ouvrière dans son ensemble doit manifester sa solidarité aux étudiants, pour s'opposer à la politique de l'Université laïque. Cette politique de FONTANET et DEBRE est la continuation directe des réformes FOUCHET-FAURE-GUICHARD. C'est la suite de la Loi d'Orientation qui sous couvert d'autonomie, conduit à la participation (telle la commission Armée-Jeunesse). La classe ouvrière doit réclamer avec force l'abrogation de la Loi Debré sur les sursis, de même que celle sur l'enseignement privé: toutes deux vont dans le même sens: priver les enfants des travailleurs du bénéfice de l'UNIVERSITE LAÏQUE ET GRATUITE.

SOLIDARITÉ AVEC LES LYCÉENS...

Le Bureau départemental de l'Union départementale C.G.T.-Force Ouvrière de Loire Atlantique réuni le mardi 20 mars 1973, a examiné la situation créée par l'application de la loi dite DEBRE, dans le secteur lycéen et étudiant.

Le Bureau départemental de l'Union départementale C.G.T.-F.O. constate que la loi DEBRE fut inspiré par la Commission Armée-Jeunesse, et qu'elle fut votée par le Parlement par 439 voix, contre 1 et 3 abstentions.

Après la rftforme FAURE-FOUCHET qui, sous couvert de plus grande autonomie des établissements, instituait par la participation, la sélection des étudiants et la destruction de l'UNIVERSITE LAÏQUE.

La Loi DEBRE organise la sélection des lycéens. Cela a comme conséquence que plus des 2/3 des lycéens ne pourront continuer leurs études, en fonction de la suppression des sursis.

L'Union départementale C.G.T.-F.O., comme elle était hier, seule, solidaire des "aiguilleurs du ciel" en grève, est aujourd'hui solidaire des lycéens en lutte contre la loi DEBRE.

Elle estime que les Pouvoirs Publics doivent rétablir dans les plus brefs délais, le sursis pour l'ensemble de la Jeunesse Ouvrière et Etudiante.

Elle décide de participer à la Journée nationale organisée par le *Comité de coordination des lycéens* et soutenu par l'UNEF, le jeudi 22 mars.

Elle appelle tous les militants à être présents à la MANIFESTATION préparatoire à la Grève Nationale, organisée à NANTES, le jeudi 22 mars , à 15 heures.

LE CONGRES NATIONAL DU CREDIT C.G.T.F.O.

La Conférence Nationale du Crédit C.G.T.F.O. s'est déroulée les 15, 16 et 17 mars 1973 à Clermont-Ferrand. Les différents courants ont pu s'exprimer et témoigner ainsi du dynamisme de notre organisation. Des problèmes importants ont été abordés:

- Conditions de travail: Pour diverses raisons (concurrence, satisfaction de la clientèle), les banquiers remettent en cause le décret du 31 mars 1937 sur les ouvertures des guichets. Le problème est chez nous le même que dans les grands magasins. Même s'il est compréhensible que l'ouverture ne doit pas coïncider avec l'horaire de travail des clients nous ne pouvons admettre une détérioration de nos conditions de travail

- Formation permanente: Depuis longtemps, dans la profession bancaire, il existe un C.A.P. et un B .P. d'employé de banque. Pour notre part, nous demandons que soit institué dans l'enseignement public un C.A.P. du secteur tertiaire avec options: banques, assurances. Mais depuis la nouvelle loi sur la formation permanente, les patrons essaient de faire appliquer une politique de formation en fonction de leurs besoins (stage d'équipe commerciale par exemple). Le contenu de la formation permanente ne doit en aucun cas lier l'employé à son entreprise.

- Salaires: La question des salaires a bien entendu été longuement évoquée et a permis un large échange de vues. Notamment à la suite d'une proposition du syndicat parisien d'inscrire dans notre cahier de revendications le salaire binôme. Le salaire binôme composé d'une part fixe et d'une part hiérarchisée permet une réduction de la grille hiérarchique des salaires et l'on voit ce qu'une telle proposition peut avoir comme impact chez les révolutionnaires et aussi chez les travailleurs. Bien entendu, nous sommes nous aussi contre la hiérarchie dont celle des salaires (notons au passage qu'en URSS l'écart des salaires n'est pas moindre que dans les pays capitalistes).

Néanmoins, il ne faudrait pas substituer à la lutte contre le capital la lutte contre le travailleur juste au-dessus de soi dans la hiérarchie sociale. L'ennemi de l'ouvrier ce n'est pas son contremaître, celui de l'employé de banque son chef de service. Le capital a effectivement créé la hiérarchie pour diviser la classe ouvrière afin de mieux la dominer. Le rôle des militants syndicaux n'est pas d'attiser ces divisions mais de lutter contre l'oppresseur commun: le Capital. Remarquons d'ailleurs qu'un écrasement de la hiérarchie des salaires, une meilleure distribution coûte fort peu "aux patrons". Cette politique entre dans le cadre de ce que E. MAIRE appelait les réformes "économiques" (au sens d'économe) vers lesquelles en cas de victoire de la gauche il fallait orienter la classe ouvrière.

Mais E. MAIRE avec son vocabulaire révolutionnaire lutte-t-il contre le capital!

Ce qui est certain, c'est que les anarcho-syndicalistes qui militent à la C.G.T.F.O. n'admettront pas que l'on substitue à la véritable lutte syndicale celle "contre le chef".

M. GUILLOU

Correspondance:

Bernard BOLZER - Ecole publique - 12 rue des Réformes - NANTES

C.C.P.: n° 3780-61 NANTES

Abonnement simple: 10francs.
Abonnement de soutien: 20 francs et plus.